



Cérémonie du 11 novembre

Rendez-vous à 11H sur la place pour le cortège jusqu'au monument aux morts au cimetière.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

■ Hommage à Marie-Claude de Murcia (1943-2021)

Marie-Claude, issue d'une famille lieuranaise de longue date, a choisi de revenir aux sources et d'habiter la maison familiale pour sa retraite au début des années 2000, après une carrière comme attachée de communication chez Cogema (Areva) à Pierrelatte dans la Drôme. Elle aimait le village depuis son enfance. Elle y venait pendant les vacances scolaires.

Sa vie parisienne lui a permis de rencontrer son mari Gérard, puis après être partis au Bénin, ils se sont installés dans la Drôme en 1976 avec leurs filles Emmanuelle et Céline.

Marie-Claude a toujours été très engagée dans la vie associative. Dans la Drôme, elle était entre autres, présidente de l'ensemble choral du tricastin (120 choristes). A Lieuran aussi, elle fut très active sur le plan culturel et en particulier dans le domaine de la lecture publique.



Marie-Claude, tout comme son grand-père Lucien Reynes, qui a été maire de Lieuran durant la première moitié du XXe siècle, s'est lancée dans la vie politique locale aux côtés d'Alain Blanquer en 2008. 2e adjointe, puis 1ère adjointe de 2014 en 2020, elle est la créatrice de ce journal municipal : Le Petit Lieuranais dont elle a écrit plus de 50 numéros !

Pour terminer cet hommage, il nous semblait important de partager avec vous les mots qu'a écrits Alain Blanquer pour ses obsèques, en témoignage de son engagement pour le village.

« [...] Lorsque à la fin du mandat d'André Ruas, nous avons décidé ensemble de nous lancer dans l'aventure d'un mandat municipal, nous avons tout de suite été d'accord sur l'importance d'une vie culturelle propre au village, bâtie

autour de la lecture. Marie-Claude s'est pleinement investie dans cette mission sans compter ni son temps ni sa peine, et sans percevoir ses indemnités. Naturellement elle est devenue adjointe chargée de la culture et du social, puis première adjointe dans le second mandat.

C'est ainsi que la bibliothèque municipale est née, avec une équipe de bénévoles qu'elle a su constituer et animer infatigablement.

Les idées fusaient (loto littéraire, banquet littéraire, dictée...), mais il fallait penser à tout pour passer à la réalisation : prendre les contacts, rassembler le matériel, se charger de la communication... Marie-Claude était sur tous les fronts.

Fidèle des rencontres littéraires de Manosque avec Gérard, elle a permis à notre minuscule bibliothèque de recevoir des auteurs talentueux bien avant que la critique ne les consacre. Hébergés chez Marie-Claude et Gérard, c'est peu dire qu'ils appréciaient la qualité de l'accueil qui leur était réservé.

Car elle avait le sens inné de l'accueil (il y avait souvent table ouverte avenue de la Serre) et elle avait aussi un vrai plaisir à faire découvrir autour d'elle un spectacle ou un livre apprécié.



■ Avis d'enquête publique portant sur la première modification du Plan Local d'Urbanisme

Sensible à la musique, au théâtre, au cinéma, elle aimait faire partager ses coups de cœur ; par exemple, en organisant des soirées musicales au village, en jouant le rôle d'ambassadrice pour le théâtre du Sillon, en participant en leur temps aux rencontres du cinéma Alain Resnais. [...]

Il faudrait évoquer aussi son rôle dans le domaine social : que de réunions départementales, que de dossiers d'aide aux personnes âgées constitués par ses soins, que de temps passé à tenter de débrouiller des situations difficiles ! Mais son sens de la solidarité ne se limitait pas aux Lieuranais.

Depuis longtemps sensibilisée au sort des personnes immigrées dont elle s'était occupée au long de son parcours professionnel, elle avait également accompagné la création d'un collectif d'aide aux migrants dans le Clermontois.

En 12 années d'action municipale, son soutien a été constant et sans faille dans tous les problèmes que traite une commune. Toujours sur la brèche, fonçant de la mairie à la bibliothèque, puis à l'école, passant chez elle en coup de vent, on la croyait infatigable.

Pour les innombrables services que tu as rendus aux habitants de ce village, pour avoir su tirer de nous le meilleur, sans en avoir l'air, pour ta loyauté sans faille, et pour ta générosité, un immense merci à toi, Marie-Claude, de la part de Lieuran-Cabrières et de son ancien maire qui perd une amie précieuse.

A Gérald, je veux dire toute mon amitié, à ses enfants et petits-enfants, à leurs proches ma profonde sympathie. »

Alain Blanquer

Nous renouvelons nos sincères condoléances à Gérald et sa famille.

Jean-Philippe Ollier
et l'équipe municipale.

Par arrêté du 18 octobre 2021, M. le Maire de Lieuran-Cabrières a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la **modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme**.

L'enquête se déroulera du **15 novembre 2021 à 10 heures au 2 décembre 2021 à 17 heures 45**.

M. Etienne CABANE, IPEF retraité, a été désigné en tant que commissaire enquêteur. Il recevra le public à la mairie (1, place de la Mairie 34800 LIEURAN-CABRIERES) les :

- lundi 15 novembre 2021 de 10h00 à 12h00 ;
- jeudi 2 décembre 2021 de 16h à 17h45.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête papier seront mis à la disposition du public à la mairie durant la durée de l'enquête les lundis de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45, les mardis et jeudis de 14h00 à 17h45 et les vendredis de 15h00 à 19h00.

Prochaines dates à retenir :

- **Vendredi 12 novembre**, 18H30, salle de l'ancienne école : **Dictée**, organisée par la Bibliothèque et « Les Baladins d'ici »
- **Samedi 18 décembre**, salle de l'ancienne école : **spectacle de Noël**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions. Un poste informatique sera à disposition du public aux mêmes jours et horaires.

Les pièces du dossier seront publiées sur le site internet de la commune www.lieuran-cabrieres.com.

Les observations pourront également être adressées au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou à l'adresse électronique mairie.lieuran.cabrieres@wanadoo.fr

A l'issue de l'enquête, le dossier sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, pendant un an, à la mairie et sur le site internet de la commune.